



L'Education socio culturelle

une discipline propre à l'Enseignement agricole, présente dans toutes les filières de formation

C'est une matière enseignée (contenus) mais c'est aussi le 1/3 temps animation (ASCLAP, encadrement de projets d'élèves...)

Pourquoi ?

L'agriculture est un secteur d'activité qui s'est développé à part en France avec son propre ministère (le premier du genre en France en 1881), sa propre banque (1884), son propre régime de protection sociale (1900), sa propre recherche (1945), Et son propre système d'enseignement (1966).

La création des lycées agricoles voulait répondre au besoin de former les futurs agriculteurs et acteurs du monde rural pour relever les défis de l'exode agricole et rural et de la modernisation d'un secteur d'activité demeuré archaïque.

Pour affronter ces défis les lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 ont doté les futurs établissements d'enseignement agricole et rural d'un enseignement spécifique : l'éducation socio-culturelle.

L'enjeu était et est toujours d'aider les jeunes apprenants des zones rurales et agricoles défavorisées et qui souhaitent y vivre à surmonter leurs handicaps professionnels, sociaux et culturels liés à leur milieu d'origine. Ainsi ils deviendront des acteurs citoyens et responsables de la modernisation de leur secteur d'activité et de l'évolution de leur milieu de vie.

L'éducation socio- culturelle a pour objectif de permettre à ces jeunes de découvrir les activités de groupe qui socialisent et l'expression individuelle qui responsabilise.

Que fait on en ESC ?

On aborde :

- l'environnement social :
 - rôle et fonction d'une asso, d'une structure culturelle....
 - insertion dans le monde professionnel et agricole
- le fait culturel
- la création artistique
- la communication (interpersonnelle, visuelle, de groupe ...)

Par le biais :

- de fréquentation des œuvres
- de création collective
- de rencontre avec des artistes ou professionnel du monde culturel
- de mise en situation concrète (Animation groupée de territoires ruraux, Projets individuels de



communication)

L'ESC et l'insertion culturelle et sociale des élèves

L'ESC permet donc à tout élève d'aborder très concrètement :

- Le milieu culturel, en allant voir un spectacle, en rencontrant des artistes, au moins une fois dans son cursus.
- Le milieu social par les études collectives de développement local, la participation et l'animation d'événements ruraux et agricoles

Cette approche culturelle, artistique et sociale est une ouverture sur son propre environnement que certains élèves n'ont pas l'habitude de fréquenter.: l'ESC donne l'opportunité aux élèves de s'y insérer (projet artistique, interview de responsables d'association...).

Mais les origines sociales et culturelles diverses- et très souvent défavorisées- de nos élèves sont également des atouts pour les projets collectifs :

- c'est l'occasion de valoriser des compétences individuelles qui parfois ne sont pas reconnues dans d'autres disciplines (ex: organiser la soirée de Noël, investissement personnel dans l'association sportive et culturelle de notre école) et d'être reconnu par ses pairs.
- Les situations de prise de parole (devant un public) développent des aptitudes chez des élèves qui manquent souvent de confiance en eux : la pratique du jeu théâtral , par exemple, a permis bien souvent de favoriser et développer l'expression orale.